

Licence Professionnelle Activités et Techniques de Communication (ATC) Spécialité : Réferenceur et Rédacteur WEB (RRW)

RNCP19375 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	320
Code(s) ROME	E1103, E1101, E1104
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Université Haute Alsace - Mulhouse

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le diplômé Réferenceur & Rédacteur WEB se place sur un métier émergent, à la convergence du marketing sur le média Internet (e-Marketing), de la programmation liée au WEB et de la communication.

Le cœur de métier est constitué par l'adaptation permanente de la stratégie de référencement des sites WEB en fonction de mesures d'audiences (tracking).

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Il devra notamment et de manière périodique :

- optimiser la visibilité des sites pour les principaux moteurs de recherche (Google, Yahoo,...),
- rédiger et/ou optimiser du contenu de pages WEB,
- mesurer l'efficacité d'une action de référencement,
- collaborer avec tous les services (marketing, informatique, graphique, communication, ...),
- entretenir une relation étroite avec le client,
- mettre en place une méthodologie de veille.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce métier est à destination des :

- Agences spécialisées dans le référencement et/ou la création de sites WEB
- Entreprises ou organismes souhaitant développer et/ou améliorer leurs ventes en ligne (e-commerce) ou désireuses d'améliorer la visibilité de leur site Web et d'en augmenter le trafic.
- Entreprise ou organisme souhaitant faire croître leur notoriété sur le média Internet, notamment par le biais de l'e-réputation et du community management (réseaux sociaux, blogs, forums, ...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Réferenceur en agence spécialisée dans les sites Web,
- Rédacteur de pages Web en agence ou en entreprise de tout domaine

- Web-marketeur
- Community manager, e-réputation
- Chargé de communication interne / externe
- Vente de produits en ligne (e-marketing)

De nombreux champs d'application sont concernés, en particulier :

- la mesure d'impact (tracking) des pages WEB et leurs promotion sur les moteurs de recherche les plus courants (Google, Yahoo, ...),
- l'amélioration des pages WEB par des choix judicieux de mots clés et de contenus favorisant le référencement naturel,
- la négociation avec les moteurs de recherche et/ou annuaires lors d'un référencement visant les liens sponsorisés,
- le développement de services commerciaux, visant à promouvoir et commercialiser des produits en ligne (gestion de la relation clients, fidélisation, marketing interactif),
- la croissance des activités liées à la collecte, au traitement de l'information (veille technologique et stratégique), à la capitalisation des savoirs et savoir-faire,

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 386 €
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication · tension 1/5 (Très faible) U0X90 — Cadres de la communication · tension 1/5 (Très faible) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	9 101
Jugés difficiles à recruter	21 %
Emplois saisonniers	22 %
Familles professionnelles (FAP)	U0X80 — Assistants de la communication U0X90 — Cadres de la communication U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Pour les candidats ayant suivi la formation initiale :

Le diplôme est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble des unités d'enseignement (affectées de leur coefficient), y compris le stage et les projets tutorés et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble constitué des stages et des projets tutorés (affectés de leur coefficient). Le jury peut proposer la délivrance du diplôme dans les autres cas.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Pour les candidats ayant suivi le régime de la formation continue :

Il est possible d'être dispensé des épreuves d'évaluation des unités d'enseignement par la voie de la Validation des Acquis Professionnels. Néanmoins, la validation d'au moins une des U.E. par la voie de la formation initiale est obligatoire.

Le rapport de stage peut être remplacé par un rapport d'activité lorsque celle-ci est en relation directe avec les objectifs de la formation. La soutenance du rapport est obligatoire et se passe dans les mêmes conditions que pour les candidats en formation initiale.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Pour les candidats ayant bénéficié d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation :

Le diplôme est décerné aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble des unités d'enseignement (affectées de leur coefficient), y compris les périodes en entreprise et les projets tutorés et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 sur l'ensemble constitué des périodes en entreprise et des projets tutorés (affectés de leur coefficient). Le jury peut proposer la délivrance du diplôme dans les autres cas.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Modalités de mise en œuvre de la validation des acquis professionnels et des acquis personnels

Les candidats (en formation initiale ou continue) seront admis sur dossier accompagné d'un entretien, et le jury se réserve le droit de proposer le recrutement de candidats ne justifiant pas d'un niveau académique équivalent à un bac+2. La procédure est alors celle de la validation des acquis professionnels (VAP). La proposition du jury est soumise à l'approbation de la commission de VAP.

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

http://www.iutmulhouse.uha.fr/atc_r/index.html

Université de Haute Alsace

IUT de Mulhouse

CFAU Alsace

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/19375/>